



Région de Bruxelles Capitale  
INVENTAIRE DU  
PATRIMOINE NATUREL

---

**SITE**

# Parc du Cinquantenaire

## Bruxelles, Parc du Cinquantenaire

---

**Statut juridique**



Classé

---

**ID**

Urban : 148

---

**Typologie**

Parc

---

Implanté dès 1880 sur l'ancien champ de manœuvres du plateau de Linthout, le parc du Cinquantenaire trouve son origine dans les plans d'extension et d'embellissement de Bruxelles conçus par Victor Besme en 1866. Le parc, voulu à l'origine comme un espace vert de dimension plus modeste (12 ha), est le pendant extra-muros du parc de Bruxelles. Le succès de l'Exposition Universelle de 1880 incite la ville à l'étendre aux terrains en jachère qui l'entourent et, dès 1888, sa superficie est portée à quelque 30 ha. Les grandes lignes de la composition du parc sont dues à Gédéon Bordiau : un jardin français avec parterres fleuris devant les palais, et des jardins à l'anglaise sur les bas-côtés.

Le parc comprend aussi un ensemble architectural particulièrement impressionnant à la réussite duquel le roi Léopold II attacha tous ses efforts. On érigea en 1880 deux pavillons latéraux, ainsi que les soubassements de la colonnade circulaire destinée à les relier, celle-ci étant dotée en son centre d'une arcade réalisée par Charles Girault et surmontée d'un quadrigue qui est l'oeuvre du sculpteur Thomas Vinçotte. Les édifices érigés plus tard, en 1888, allaient accueillir un Musée d'Art et d'Histoire ainsi que des salles de fêtes. Les grands halls latéraux servent souvent à des expositions diverses.

Le parc du Cinquantenaire est rapidement devenu un lieu voué aux fêtes de la Nation, de l'Art, de la Science et de l'Industrie. Il n'a guère subi de modifications au cours de ce siècle, hormis, dès 1971, le percement du tunnel reliant l'avenue de Tervueren à la rue de la Loi.

